



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le Chef de l'Unité  
Départementale de la Somme  
12, rue du Maître du Monde  
80440 GLISY

[aline.simon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:aline.simon@developpement-durable.gouv.fr)

Lille, le 7 septembre 2021

Objet : Information tacite – Parc éolien des Moulins du Monchel sur la commune d'Ayencourt (80)  
N° d'enregistrement Garance : 2021-5536

Monsieur,

Vous avez saisi le 11 juin 2021 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de la Somme  
DREAL Hauts-de-France